

L'objectivité dans l'évaluation des acquis en FLE: le mémoire de fin d'étude en Master II.
Objectivity in the assessment of prior learning in FLE: the end of study thesis in Master II.

BENABDELKOUİ SAMİR*

Centre universitaire Si Elhouès – Barika
benabdelkoui.samir@gmail.com

Date de réception:26/05/2021	Date de révision:19-06-2021	Date d'acceptation:30-06-2021
------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

Résumé :

Quand on parle de la difficulté d'évaluer la performance individuelle de manière précise, une idée revient régulièrement celle "d'objectiver !". Si seulement l'enseignant arrive à définir ce qu'il attend des personnes qu'il évalue, l'évaluation sera plus pertinente et plus objective. Ce qui a mené les chercheurs à réaliser des critères de performance bien nombreux. Où on détaille les compétences une à une.

Ces grilles d'évaluation sont encore précisées avec des comportements observables, qui améliorent la fiabilité des évaluations. Cela réduirait la variabilité entre l'évaluation par deux observateurs différents.

Mais est-ce qu'on peut éliminer complètement cette variabilité ? Est-ce qu'on peut se débarrasser de la subjectivité des évaluateurs ?

Pour répondre à ce questionnement, nous nous sommes penchés sur le sujet à travers la pratique d'évaluation des enseignants des mémoires de fin d'études des étudiants de Master II – spécialité didactique du centre universitaire de Barika. Et ce, pour mettre les notions d'objectivité/subjectivité en exergue.

Mots clés :

Evaluation, évaluation positive, objectivité/subjectivité, équité, éthique, critères d'évaluation.

Abstract:

When we talk about the difficulty of evaluating individual performance in a precise way, one idea regularly comes up: "to objectify!". If only we can define what is expected of the people we evaluate, the evaluation will be more relevant and more objective. This has led researchers to achieve many performance criteria. Where the skills are detailed one by one.

These evaluation grids are further refined with observable behaviors, which improve the reliability of the evaluations. This would reduce the variability between the assessments by two different observers.

But can we completely eliminate this variability? Can we get rid of the subjectivity of reviewers?

To answer this question, we looked at the subject through the practice of evaluating teachers of the end of studies theses of Master II students - didactic specialty of the Barika university center. This is to highlight the notions of objectivity / subjectivity.

Keywords:

Evaluation, positive evaluation, objectivity / subjectivity, fairness, ethics, evaluation criteria.

* Auteur correspondant ;

Introduction :

Dans cette étude qui traite du thème de l'évaluation pédagogique, nous voulons particulièrement aborder ce sujet à travers la notion d'objectivité, qui semble représenter une difficulté importante des pratiques évaluatives. Pour dire : L'évaluation peut-elle réellement être uniquement objective ? Cette notion sera également étudiée à travers la question de l'équité. Dans une société qui devient de plus en plus hétérogène, peut-on vraiment traiter tous les apprenants de la même manière, au profit d'une égalité de traitement et d'une évaluation qui semblerait ainsi moins subjective ?

Il paraît important, pour évaluer, que tout enseignant puisse se positionner sur ses pratiques et engage une réflexion sur certaines valeurs afin d'exercer son jugement professionnel de manière éthique et consciente.

Nous cherchons ainsi à découvrir les représentations que se font les enseignants (encadreur/examineur) du département de français de Barika sur l'évaluation des mémoires de fin d'étude Master-II. Pour ce faire, nous avons choisi de travailler avec (six enseignants) qui ont participé à un entretien et se sont livrés sur leur vécu de l'évaluation d'un mémoire de fin d'étude et leurs pratiques. Dans le but de mettre en avant le regard des enseignants/examineurs sur l'évaluation

des travaux des étudiants de master-II, ainsi que sur la notion d'objectivité, d'équité et sur la prise en compte d'éléments externes à l'évaluation.

Nous nous sommes intéressés au thème de l'évaluation des mémoires de fin d'étude l'année précédente. Où, à cause de la pandémie, la tutelle était obligée de prendre des mesures exceptionnelles pour assurer le bon déroulement des soutenances des mémoires de fin d'étude. A cette occasion, j'étais confronté (moi-même en tant que encadreur/examineur) à ce genre de pratique d'évaluation : évaluer le candidat et son travail de recherche. Evaluer, la présentation de l'étudiant lors de la soutenance : son expression, sa maîtrise du sujet et sa capacité de prendre la parole pour répondre aux questions des membres du jury. Et ce, en fonction d'un barème établi au préalable. Au cours de cette expérience, de nombreux questionnements et doutes ont fait surface :

Est-ce que les trois enseignants (membres du jury) ont évalué de façon objective le travail du candidat? Est-ce qu'ils étaient neutres ? Le barème conçu est-il élaboré de manière juste et correcte?

Et encore, est-ce que le fait d'être équitable dans ses décisions suffit pour être objectif dans son jugement ? Autrement dit, est-il réellement possible d'être objectif ?

Ces questions ont déclenché le début de notre raisonnement et représentent le point de départ de notre réflexion.

En partant de l'idée que l'activité d'évaluation nous accompagne tout au long de notre carrière d'enseignant, nous avons tenté d'appréhender l'objectivation des modalités d'évaluation des mémoires de fin d'étude de Master-II, et les difficultés d'une évaluation objective.

1. L'évaluation en question

Une grande partie du travail d'un enseignant, comme le montre Gremion (2013), a pour but d'évaluer l'activité de même que les savoir-faire scolaires de ses apprenants. Il paraît donc nécessaire de saisir ce que stipule l'action d'évaluer. D'après le dictionnaire le Petit Robert (2011), l'action d'évaluer vise à donner un jugement sur la valeur de quelque chose.

Cependant, F-M Gérard (2002) a remarqué que plusieurs spécialistes intéressés par l'acte d'évaluation exposent leur vision d'évaluer de façon insensée et prétendent être préoccupé de mener une action d'évaluation plus objective. Donc, les évaluations pédagogiques ont un réel impact sur le parcours scolaire des apprenants et doivent alors être prises au sérieux.

Les pédagogues expliquent d'ailleurs que le jugement à prendre peut, parfois, remettre en cause l'estime de soi d'un apprenant ou son évolution ultérieure. Ainsi, nous pensons qu'il est essentiel que les enseignants en aient conscience et pratiquent l'évaluation de façon consciente. Comme le mentionne D.

Jeffrey (2013, p.11), « *le jugement est un aspect intégral et incontournable des pratiques de l'évaluation, à inscrire dans un cadre de professionnalité avec de hautes exigences méthodologiques et éthiques* ».

D'autre part, l'enseignant est doté d'un pouvoir qui lui a été délégué par l'institution scolaire et qui lui autorise d'exercer son métier. Il a particulièrement le droit de prendre des décisions, d'ordonner et d'évaluer. Toutefois, cela ne veut pas dire que l'enseignant est libre dans sa pratique d'enseignement, même en matière d'évaluation. D'ailleurs, ce statut est purement professionnel. Il n'est pas propre à lui. L'institution lui a révélé ce pouvoir si toutefois il se limite à règles éthiques et éducatives du métier. (Jeffrey, 2013)

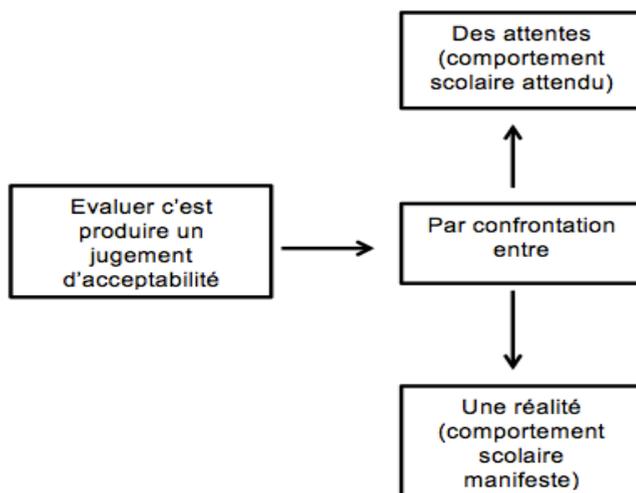
Sur le plan pédagogique, il est indiqué que l'enseignant, en qualité de spécialiste en éducation, est appelé à mettre l'intérêt de l'apprenant au centre de ses pratiques enseignantes. Dans cette visée, il est appelé surtout à faire preuve de conscience professionnelle et vérifier ses actions.

Malgré cela, comme le signale P. Perrenoud (1984, p.17), « *à aucun moment le jugement de l'école ne se donne comme un point de vue sur l'élève parmi d'autres possibles* ». C'est pourquoi, il n'est discuté par l'institution que rarement. Ainsi, nous pensons que l'absence d'objectivité est inquiétante et mérite d'être remis en cause.

1.1. Evaluer : qu'est-ce c'est ?

Considéré comme la question principale de notre réflexion, il nous semble essentiel de comprendre ce que « évaluer » veut dire.

Il existe plusieurs angles de définition de l'acte d'évaluation. Néanmoins, d'après De Ketele (2010, p.30), « *tous les auteurs actuels s'accordent sur le fait que le processus évaluatif consiste à confronter un référent à un référé* ». La conception du terme "évaluation" proposée par Ch. Hadji durant une de ses interventions (Batier, 2012) nous paraît plus ajustée pour mettre en valeur cette idée :



D'après Ch. Hadji, l'évaluation est, de ce fait, le produit d'un "jugement d'acceptabilité". Elle révèle si un fait donné, l'effort d'un apprenant (le référé), peut être pris comme acceptable au regard "des attentes" (le référent).

En s'appuyant sur cette approche de définition, l'acte d'évaluer peut apparaître facile dans sa conception. Bien que, à travers différentes lectures, nous avons remarqué que cette facilité n'était que superficielle et que chercher le niveau effectif d'acceptabilité n'est pas toujours facile à accéder. Cette composante nous semble, malgré cela, capitale et indispensable pour pouvoir estimer une pratique d'évaluation comme "objective". D'après Ch. Hadji (1997, p.24), le fait que "évaluer" est une mesure, elle demeure toujours omniprésente chez les évaluateurs. Par ailleurs, il explique ceci : « *une mesure est objective en ce sens que, une fois définie l'unité, on doit toujours avoir la même mesure du même phénomène* ». Mais, d'après lui, cette vision est trompeuse, car l'outil de l'évaluation est la personne du correcteur elle-même, donc l'enseignant "évaluateur" n'est formellement pas toujours crédible.

1.2. Entre le subjectif et l'objectif

Comme l'explique R. Barbaras (2004, p.49) « [...] *la ligne de partage entre le subjectif et l'objectif correspond à la différence entre ce qui n'est accessible qu'à soi-même et ce qui se donne à tous, entre l'imminent et le transcendant* ».

Cela explique que pour devenir objectif, les suites ou les effets d'une évaluation devraient être identiques chez l'ensemble les évaluateurs.

Cependant, s'agissant d'acte d'évaluer, l'enseignant est orienté vers l'interprétation des activités de ses apprenants, autrement dit les "manifestations

subjectives" de l'autre, et à lui fournir du sens, lui assigner une signification personnelle. Effectivement, comme l'explique M. Romainville (2011), les savoirs des évalués ne se manifestent pas en eux-mêmes, séparément des représentations que l'on construit sur eux, car les données interprétées par les travaux des apprenants, par leurs répliques ne parlent pas d'elles-mêmes. Ce chercheur propose l'image d'un thermomètre, qui lui, annonce la température de façon externe et objective, sans interpellation de l'homme. Il ajoute qu' « *au contraire, évaluer des acquis revient à construire un point de vue sur des performances censées représenter des acquis*» (2011, p.02). Donc, l'action évaluer dépend de l'évaluateur, qui décortique les performances des apprenants, suivant des fins et des données qu'il est amené à déterminer.

Etre objectif en évaluation semble, en effet, difficile à atteindre. Des chercheurs ont d'ailleurs étudié les éléments qui contraignent une pratique d'évaluation objective.

1.3. Les contraintes d'une évaluation objective

Selon M. Romainville (2011), le problème d'objectivité dans l'évaluation a été avancé par des recherches dans le domaine de la science des examens et de la notation (la docimologie) qui concernent aussi la conformité et la fiabilité des évaluations.

En réalité, il a été prouvé que les suites d'une évaluation ne sont pas toujours similaires si l'opération est effectuée à des moments distincts ou via un autre évaluateur (question de fidélité). Cependant, R. Barbaras (2004) précise que ce qui est objectif, convient à ce qui est abordable à tous et non pas exclusivement à soi-même. Il nous paraît que cela présumerait que pour qu'on soit objectifs, les aboutissements d'une évaluation devraient être identiques chez l'ensemble de tous les évaluateurs. Cela nécessite un engagement interpersonnel entre les différents acteurs, que les spécialistes rappellent comme étant le produit d'un développement d'outils de communication entre sujets variés. Nous faisons appel surtout à un accord sur les normes d'évaluation et sur le seuil de satisfaction.

De surcroît, pour être valable, une évaluation est tenue d'évaluer seulement les buts pédagogiques assignés. Toutefois, « *les outils d'évaluation mesurent parfois des compétences qui n'ont pas fait l'objet d'un enseignement et, de plus, l'évaluateur établit son jugement sur la base d'autres critères que la seule performance objective de l'évalué* » (Romainville, 2011, p.03). C'est pourquoi, il note que plusieurs chercheurs ont prouvé la présence de plusieurs détours qui peuvent affecter les appréciations pédagogiques.

A l'effet de mesurer le degré réel « d'acceptabilité » des performances des apprenants, il paraît parfaitement indispensable que la régularité et la fiabilité des évaluations soient prises en considération. Effectivement, si les conséquences

d'une évaluation proviennent de l'autorité de l'évaluateur et donc de l'enseignant, et que des facteurs extrinsèque aux compétences des apprenants sont tenus en compte, comment estimer, que le jugement reflète le niveau réel d'acceptabilité d'un apprenant quant aux objectifs fixés, aux attentes. Donc, pour accéder au stade de l'objectivité en évaluation, il paraît fondamental de remédier à ces problèmes.

1.4. Entre équité et égalité dans l'évaluation

D'après D. Jeffrey (2013, p.102), « *un enseignant doit toujours se demander s'il est juste et équitable à l'égard de tous ses élèves* ». Cependant, le problème de l'équité entre les apprenants peut être aperçu à différentes façons.

Bautier, Crinon et Rochex (2011) notent que l'école reçoit tous les élèves et cela séparément de leurs difficultés. Seulement, ils ne sont pas tous pareils. Comme l'indique D. Jeffrey (2013, p.50), « *on ne pourrait pas considérer que les élèves partagent tous le même capital physique, culturel et intellectuel à leur entrée à l'école* ». De ce fait, les points d'inégalité sont complexes.

Pour C. Catteau et C. Thouny (2012), il y a un rapport tangible entre les besoins scolaires et l'appartenance à un environnement social populaires. Les apprenants originaires des milieux populaires seraient entre autres moins habitués

avec les visées scolaires et auraient donc plus de peine à les comprendre. En plus, les apprenants seraient entourés, de manière inégale, en dehors de l'école. De ce fait, ils sont arbitrairement encadrés et les parents diversement aptes pour les aider, surtout quand il s'agit de réaliser les devoirs (Périer, 2012).

Suivant l'idée d'égalité de réception, les membres d'une société quelconque ont droit au même traitement, sans discrimination entre les personnes, et ce sans tenir compte des différences et les conditions particulières des apprenants. Bien que, d'après L. Allal et L. Mottier Lopez (2008, p. 231), « *plutôt que d'avoir une idée d'équité formelle selon laquelle chaque élève est traité de manière identique, les enseignants envisagent l'équité comme le traitement le plus adéquat possible pour assurer un avenir scolaire de qualité à chaque élève* ».

1.5. Evaluation objective : question d'éthique

La question de l'éthique à laquelle est confronté tout évaluateur quand il doit juger le travail d'un apprenant est un élément à discuter. La notion de l'éthique peut être déterminée comme : « *un dilemme qui exige une prise de décisions et un choix d'actions devant tenir compte de plusieurs éléments dont il faudra déterminer l'importance en fonction des incidences sur les personnes impliquées. Cela peut susciter des confrontations internes parce que certaines valeurs entrent en conflit* ». (St-Vincent, 2011, p.35).

En effet, les principes entrant en divergence sont ceux d'objectivité et d'équité (en termes du meilleur traitement possible pour tout apprenant). Ainsi, en qualité de formateur, que faut-il favoriser :

- Un acte d'évaluation le plus "objectif" possible, soulevée par les adeptes de cette vision?
- Une pratique d'évaluation plus "subjective", qui tiendrait compte des éléments externes aux seules compétences des apprenants (difficultés, situation familiale, etc.), au détriment du principe d'équité, considéré comme le traitement le plus approprié pour chaque apprenant?

Il paraît que devant l'acte d'évaluer, il est essentiel que les enseignants réfléchissent à ce genre de questionnement et puissent se déterminer afin de se sentir sereins dans leur tâche et de défendre leurs choix. D. Jeffrey (2013, p.11) notent que « *l'éthique est un enjeu incontournable dans l'élaboration et l'exécution des évaluations scolaires. Des valeurs doivent guider l'enseignant durant l'ensemble de la procédure d'évaluation [...]* ».

2. Méthodologie

En adoptant une approche qualitative permettant la récolte et l'analyse des données provenant des discours des enseignants / examinateurs, nous nous

situons parfaitement dans la visée de notre réflexion. En effet, n'ayant pas d'hypothèses, nous allons partir des données obtenues pour induire des résultats. Ainsi, la démarche adoptée est de type « compréhensive ». Nous cherchons à comprendre les représentations, les opinions, le raisonnement des enseignants sur la pratique d'évaluation.

2.1. Corpus et collecte de données

Afin de recueillir les données qui permettront de répondre à nos questions de recherche, nous avons choisi de mettre en place des entretiens. Nous ne cherchons pas à avoir accès aux pratiques réelles des enseignants, mais plutôt à leurs représentations, à leurs conceptions, aux systèmes de valeurs qui les guident dans leur pratique. Nous considérons que La méthode de l'entretien est celle qui est la plus adaptée à cette visée :

L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. (Blanchet & Gotman, cités par Sauvayre, 2013, p.07).

Dans notre questionnaire, cinq thèmes sont traités :

- La vision des enseignants sur l'évaluation

- Les valeurs dans l'évaluation
- L'objectivité / la subjectivité dans l'évaluation
- L'équité dans l'évaluation
- Modalités d'évaluation des mémoires de fin d'étude de Master-II

Notre interrogation s'introduit par des questions générales pour donner l'opportunité aux enseignants de s'exprimer librement sur le sujet. Ensuite, elle devient petit à petit plus spécifique.

2.2. Choix de la population

Pour collecter nos données, nous avons choisi de travailler avec trois (06) enseignants qui ont accepté de faire l'entretien. Ils avaient déjà l'expérience d'être membres examinateurs ou directeurs de recherche dans des jurys de soutenances déjà accomplies durant les années précédentes, avec un nombre d'années d'expériences distincts. Nous leur avons attribué des codes inventés, afin de garantir l'anonymat des participants : Ex. A – Ex. B – EX. C – Ex. D – Ex. E – Ex. F

2.3. Le traitement et l'analyse des données

Après avoir fait la transcription des entretiens, nous avons procédé à la relecture pour mieux saisir le contenu. Ensuite, nous avons opté pour la sélection des passages qui nous paraissaient importants à exploiter dans l'analyse. Des

extraits qui nous ont permis de regrouper les propos des enseignants selon les axes suivants :

- Les représentations des enseignants sur l'évaluation
- Les représentations des enseignants sur la subjectivité/objectivité
- Les représentations des enseignants sur l'éthique
- Les modalités d'évaluation des mémoires de fin d'étude de Master-II

2.4. Présentation des résultats

a. Leurs représentations sur l'évaluation

- D'après vous, l'évaluation est une nécessité ?

A travers les réponses des enseignants, il ressort que l'évaluation a un rôle essentiel à jouer dans l'enseignement et est donc sur ce point vu positivement.

Ainsi, aucun enseignant ne remet en question la présence même de l'évaluation.

- L'évaluation, a-t-elle des effets négatifs sur la pratique de l'enseignant ?

Selon les enseignants, l'évaluation contient des aspects négatifs tels le stress, le classement des étudiants, l'influence négative sur leur rendement.

- L'évaluation, favorise-t-elle la progression ?

Les propos des trois enseignants semblent ainsi entrer en contradiction avec les idées des enseignants qui ont pratiqué ou qui pratiquent encore

l'évaluation à l'université. En effet, la volonté de favoriser la progression des étudiants semble également être une des valeurs qu'ils mettent en avant : ils évoquent le rôle de l'évaluation dans la remédiation. Elle va leur permettre de situer les difficultés, pour ensuite accompagner les élèves pour qu'ils progressent. On peut donc y voir la volonté d'aider les enfants à dépasser leurs difficultés.

- L'évaluation est-elle une pratique: valorisante, stimulante traduisant du respect envers l'apprenant et ses apprentissages ?

Les enseignants semblent ainsi chercher à valoriser leurs apprenants, en mettant en avant ce qu'ils savent faire et non à toujours voir uniquement les difficultés. Par ailleurs, selon eux, l'évaluation doit également stimuler les étudiants, leur donner envie de progresser. Le respect de la personne de l'étudiant semble également représenter un aspect important pour eux. Ainsi, il faudrait évaluer sans dénigrer, ne pas leur mettre trop de pression et éviter de les étiqueter, notamment en réduisant l'évaluation au comportement de l'étudiant ou à sa situation sociale.

On peut voir un lien entre ces trois valeurs et celle de la progression déjà évoquée. Deux autres valeurs, l'objectivité et l'équité, qui sont des notions importantes dans notre travail, ont été mentionnées par deux enseignants.

b. Leurs représentations sur l'objectivité/la subjectivité

- Comment définissez-vous le concept : objectivité ?

Tout d'abord, il semble pertinent de s'intéresser à la définition que les enseignants donnent de l'objectivité.

Les définitions données par les enseignants sont assez partagées. Il serait difficile de les assembler en une définition commune. En effet, ils semblent tous chercher la juste valeur de *l'étudiant* en observant ce qu'il sait ou peut réellement. Chez **Ex. B**, il y a une volonté claire de ne pas prendre en compte de facteurs externes à l'atteinte de l'objectif lui-même.

- L'état de l'évaluateur, influence-t-il la connaissance des caractéristiques de certains étudiants ?

Les enseignants semblent bien conscients de l'influence que peuvent avoir sur l'évaluation leur état mental ainsi que la connaissance de certaines caractéristiques positives ou négatives de l'étudiant. Ces aspects sont, en effet, mentionnés par plusieurs enseignants. Selon eux, leur humeur peut donc avoir une influence sur l'évaluation. Par ailleurs, quatre des enseignants mentionnent le

fait qu'un étudiant, dont le comportement les exaspère pourrait fausser leur jugement.

- Le domaine de l'évaluation a-t-il une influence sur l'aspect subjectif de l'évaluation ?

Un autre élément que l'ensemble des enseignants évoquent en tant que facteur de subjectivité est le domaine évalué. Il serait plus objectif d'évaluer des éléments techniques, que l'expression écrite. Pour Ex. A, il faut être attentif à ne pas juger les activités créatrices uniquement en fonction de ses goûts, mais en ayant des critères plus définis. Il explique que les enseignants n'ont pas tous le même seuil de tolérance. Cette différence entre évaluateurs est d'ailleurs mentionnée à d'autres niveaux.

- La différence entre les évaluateurs peut-elle servir ou non la qualité de l'évaluation ?

Les enseignants semblent conscients des différences de seuils de tolérance qu'il peut y avoir entre les évaluateurs. Notamment lors de la correction et surtout au niveau du barème conçu.

c. Leurs représentations sur l'équité

- Comment voyez-vous le sens de l'équité dans l'évaluation ?

La notion (représentation) d'équité en évaluation est comprise différemment en fonction des enseignants. Pour Ex. A, Ex. F, et Ex. E, la notion d'équité relève plutôt de l'égalité de traitement entre les élèves. Toutefois, Ex. B, explique que l'équité, dans ce sens, n'est pas possible, car il y aurait une inégalité de base entre les apprenants. Tous les enseignants s'accordent sur ce que dit Ex. B. selon eux, les apprenants sont différents, que ce soit au niveau des connaissances ou des ressources pour répondre aux attentes de l'école.

- Peut-on dire que l'équité envisage à donner le traitement adéquat pour chacun des apprenants ?

Les enseignants ont eu deux types de réaction. Des réactions plutôt positives envers cette définition qui correspond assez à la définition de l'équité qu'ils ont approchée avant. Cette conception d'un traitement différencié leur convient. Toutefois, ils pensent qu'il est difficile de mettre cela en place.

d. Leurs représentations sur les modalités d'évaluation des mémoires de fin d'étude

- Lors de la soutenance, quel sont les critères à prendre en considération pour évaluer le candidat et son travail ?

Les enseignants semblent très conscients de l'influence que peuvent avoir les critères à prévoir sur l'évaluation pour mieux choisir les items de la grille d'évaluation. Ces aspects sont, en effet, mentionnés par nombres d'enseignants.

- Y a-t-il une différence entre les critères mis en œuvre dans l'évaluation du document écrit (mémoire) et ceux destinés à l'évaluation de la présentation orale lors de la soutenance ?

Les enseignants ont eu deux types de réaction. Des réactions plutôt modérées envers cette distinction. Car, pour eux, les critères prévus pour l'analyse du support écrit (le mémoire) leur accordent plus de fiabilité pour évaluer correctement le contenu et apprécier le raisonnement des étudiants. Toutefois, ils pensent qu'il est difficile de mettre en place des normes afin de mieux saisir le plaidoyer du candidat lors de la soutenance.

- Selon vous, lesquels sont plus objectifs ?

L'ensemble des enseignants (les six) ont réagi de façon unanime. Pour eux, être équitable et scientifique dans l'évaluation du support écrit (le mémoire) avec toute sa complexité représente un défi majeur. Toutefois, lors de la soutenance (la présentation orale) la tâche devient plus ardue, prenant en considération les performances linguistiques et paralinguistiques des exposants et les contraintes qu'ils subissent durant la présentation orale de leur travail.

Conclusion

L'objectif principal était de tenter de saisir les représentations des enseignants sur l'évaluation et les attentes qui sous-tendent leur pratique. Particulièrement en relation avec leur conception de l'évaluation et les principes qu'ils désirent soutenir.

En effet, nous avons pu démontrer que l'évaluation a, selon les enseignants, un rôle fondamental à jouer comme régulateur des apprentissages et de vérificateur des objectifs. En plus, nous avons encore pu remarquer que malgré certaines formes négatives de l'évaluation, évoquées par certains (stress, classement,...), les enseignants favorisent des normes qui peuvent présenter la volonté de mettre l'ampleur des étudiants au centre de leurs intérêts. On peut surtout évoquer le privilège de l'amélioration des étudiants et l'intention de les inciter et les motiver à travers l'acte d'évaluation. Ces principes sont, selon nous, la source des ajustements que les enseignants placent dans cette pratique pédagogique, en tenant compte des conditions spécifiques de leurs étudiants et de la réalité de leur apprentissage.

La question d'objectivité restera donc indissociable à toute pratique d'évaluation. C'est pourquoi, établir comme objectif de supprimer entièrement la subjectivité est non seulement difficile, mais risque d'engendrer des effets négatifs qu'on ne peut pas négliger, comme la dispersion de l'acte d'évaluation ou

l'autonomie de ses acteurs. Cependant, il serait illusoire de dire que la subjectivité, compte tenu de sa présence dans tout acte d'évaluation, est à admettre ou à laisser s'étendre sans barrière. L'ensemble des propos réunis dans cette étude montre bien que tous les enseignants sont à la recherche d'un usage mesuré et acceptable en cette matière: l'élaboration de grilles critériées et la détermination des modèles relatifs aux outils d'évaluation.

Ainsi, être plus juste et même plus objectifs dans ses pratiques évaluatives, précisément en prenant en compte des facteurs externes aux performances des apprenants, pour ajuster l'évaluation en fonction de leurs besoins ou pour rendre un jugement le plus objectif possible demeure le souci majeur de toute action éducative.

Notes de fin de page

- Jeffrey D., (2013), *L'éthique en évaluation*, Presses de l'Université Laval, Canada, 2(39), p.11 ;
- Perrenoud, Ph., (1984), *La fabrication de l'échec scolaire*, Genève, Librairie Droz, p.17 ;
- De Ketele J.-M., (2010), *Ne pas se tromper d'évaluation*, *Revue française de linguistique appliquée*, Paris, 1 (15), p. 30 ;
- Hadji Ch., (1997). *L'évaluation démystifiée*, ESF éditeur, Paris, p. 24 ;
- Barbaras R., (2004), *Subjectivité et intériorité*, *Rue Descartes*, Paris, 1(43), p. 49 ;

- Romainville, M. (2011). Objectivité versus subjectivité dans l'évaluation des acquis des étudiants. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [en ligne], 2(27), p. 02, Repéré le 3 mars 2014 à <http://ripes.revues.org/499#quotation>,
- Idem, p. 03 ;
- Jeffrey D, Op.cit., p. 102 ;
- Idem, p.50 ;
- Allal, L & Mottier Lopez, L, (2008), Mieux comprendre le jugement professionnel en évaluation : Apports et implications de l'étude genevoise, In L. Allal & L. Lafortune (Ed.), *Jugement professionnel en éducation : Pratiques enseignantes au Québec à Genève*, Presses de l'université du Québec, Québec, p. 231 ;
- St-Vincent, L.-A. (2011), *Chronique sur l'insertion professionnelle en enseignement : Lorsqu'un problème éthique se présente en période d'insertion professionnelle, Formation et profession, Paris, 3(18)*, p.35 ;
- Jeffrey D., Op.cit., p.11 ;
- Blanchet & Gotman, cités par Sauvayre, R. (2013), *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Dunod, Paris, p.07

Bibliographie

*** Livres :**

- Blanchet Anne & Gotman Alain, (2007), *L'enquête et ses méthodes, L'entretien*, Paris, Armand Colin ;
- Hadji Charles, (1997). *L'évaluation démystifiée*, ESF éditeur, Paris;
- Perrenoud, Philippe, (1984), *La fabrication de l'échec scolaire*, Genève, Librairie Droz ;
- Sauvayre, R. (2013), *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Dunod, Paris ;

*** Articles de journal :**

- Barbaras R., (2004), Subjectivité et intériorité, *Rue Descartes*, Paris, 1(43) ;
- De Ketele Jean-Marie, (2010), *Ne pas se tromper d'évaluation*, *Revue française de linguistique appliquée*, Paris, 1 (15) ;
- Gremion Lise, (2013), L'évaluation scolaire, un jugement controversé par les recherches, *Enjeux pédagogiques*, Paris, 2(21) ;
- Gérard François-Marie, (2002) L'indispensable subjectivité de l'évaluation, *Antipodes*, Paris, 1(156) ;
- Jeffrey Dominique, (2013), *L'éthique en évaluation*, Presses de l'Université Laval, Canada, 2(39) ;
- Romainville, M. (2011). Objectivité versus subjectivité dans l'évaluation des acquis des étudiants. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [en ligne], 2(27).
Repéré le 3 mars 2014 à <http://ripes.revues.org/499#quotation>
- St-Vincent, L.-A. (2011), *Chronique sur l'insertion professionnelle en enseignement : Lorsqu'un problème éthique se présente en période d'insertion professionnelle*, *Formation et profession*, Paris, 3(18) ;

*** Articles de séminaire :**

- Allal, Linda & Mottier Lopez, Lucie, (2008), Mieux comprendre le jugement professionnel en évaluation : Apports et implications de l'étude genevoise, In L. Allal & L. Lafortune (Ed.), *Jugement professionnel en éducation : Pratiques enseignantes au Québec à Genève*, Presses de l'université du Québec, Québec ;
- Bautier E., Crinon Jacques & Rochex Jean-Yves (2011), Introduction, In J.-Y. Rochex & J. Crinon (Ed.), *La construction des inégalités scolaires : Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*, De Boeck Supérieur, Bruxelles ;

- Catteau Colette & Thouny Christophe, (2012), De l'invisibilité des savoirs à l'invisibilité des difficultés, In N. Juhel & A Thomazeau (Ed.), *Inégalités scolaires et résilience*, Retz, Paris ;
- Mottier Lopez, Lucie & Figari, Gérard, (2012), *Modèles et modélisations face à une crise du sens de l'évaluation en éducation*, In L. Mottier Lopez & G. Figari (Ed.), *Modélisation de l'évaluation en éducation : Questionnements épistémologiques*, De Boeck Supérieur, Bruxelles;
- Périer, Pierre, (2012), Implicites scolaires et disqualification des familles populaires. Inégalités scolaires et résilience, In N. Juhel & A Thomazeau (Ed.), *Inégalités scolaires et résilience*, Retz, Paris ;